

Taxe D'apprentissage 2017

INTENTION DE VERSEMENT

DATE LIMITE DE VERSEMENT : 27 Février 2017

Pour nous permettre de suivre votre dossier, merci de renvoyer ce bulletin par courrier ou courriel à Sonia Legros :

slegros@citechailot.fr / Tél: 01 58 51 50 09

Direction de la communication, du développement et du mécénat

Cité de l'architecture et du patrimoine – 1 place du Trocadéro - 75116 Paris

Nom de l'entreprise :

Adresse postale:

Responsable de la taxe d'apprentissage dans l'entreprise

Prénom/Nom :

Fonction :

Tél :

Email :

Personne à remercier (président, directeur général, etc.)

Prénom/Nom :

Fonction :

Tél :

Email :

Veillez préciser ci- après,

Le montant de votre versement :

Le nom de l'organisme collecteur :

MERCI DE VOTRE SOUTIEN EN FAVEUR

L'ECOLE DE CHAILLOT

